

Mémoire présenté  
au BAPÉ  
le 14 dec  
2005

Mémoire présenté à l'audience publique sur le projet de parachèvement  
de l'autoroute 35

Madame Claudette Journault, Madame Lucie Bigué,

Nous exploitons une ferme céréalière située à Pike-River, dont une partie est expropriée par le projet de l'autoroute 35, sur les numéros de lots 369 du Cadastre de St-Sébastien Division Missisquoi et 175 du cadastre St-Georges de Clarenceville. Propriété d'Ernest Bellefroid, elle se situe entre la route 202 et la rivière aux Brochets

Suite aux audiences du Bape, nous avons procédé à des recherches sur l'étude d'impact, à des points nous concernant, et nous avons noté des omissions ou des erreurs dont nous voulons vous faire part.

1- Dans : L'évaluation des impacts à la ferme ~ VOLUME 2, ANNEXE 12, Ferme #86

La superficie expropriée est de 22.97 acres, on spécifie que la perte de terrain correspond à 4.8% de la ferme, en réalité elle est de 14.53% (22.97 acres sur 158 acres) selon les plans de ferme de la Financière Agricole).  
14.53% de moins, année après année et ce, pour toujours, ça représente beaucoup.

2- Le pont d'étagement de la route 202 sera situé à Pike-River et non à Venise .  
VOLUME 2 ANNEXE 10 #5

Nous aimerions en connaître la longueur de la montée dans les 2 directions, et la largeur de l'emprise nécessaire .

Des superficies drainées et un cours d'eau verbalisé le Dandurand-Bellefroid sont inclus dans cette emprise. (cours d'eau non mentionné dans l'étude d'impact)

Une traverse devra être effectuée pour permettre au lot 368 propriété d'Urbain Bellefroid d'être égoutté.

L'impact négatif sur la vie des résidents de ce secteur est important, vie municipale et familiale.

3- 5 cours d'eau verbalisés seront traversés par l'emprise de la 35 dans notre secteur. Le cours d'eau Bélanger, le cours d'eau Tipping et le cours d'eau Desranleau s'égouttent dans le lac Champlain.

Le cours d'eau Dandurand-Bellefroid et le cours d'eau Bellefroid - Archambault se dirigent vers la rivière aux Brochets.

Dans le VOLUME 2 ANNEXE Tableau des ruisseaux #1 Page 6

Le cours d'eau Dandurand - Bellefroid n'est pas mentionné.

Les cours d'eau Dandurand-Bellefroid et Bellefroid- Archambault traversent notre ferme, ils sont équipés de ponceaux suffisamment grands pour permettre

MRC Le Haut-Richelieu  
6211-06-110  
221 P  NP  DM29  
Parachèvement de l'autoroute 35 entre la  
frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu

l'écoulement normal des eaux de leurs bassins versants, mais en aucun cas, ils ne pourraient recevoir un débit d'eau plus grand, sans menacer notre emprise.

Il est très important :

que les bassins versants de chacun de ces 5 cours d'eau soient respectés,  
que le débit d'aucun cours d'eau ne soit acheminé vers un autre,  
que la grosseur des ponceaux sous l'emprise de l'autoroute, soit dans chaque cas, conforme aux normes de débit actuel,  
que la MRC ait accès aux cours d'eau et ponceaux en tout temps, pour l'entretien .

Considérant les erreurs dans les divers documents déjà présentés par le Ministère des Transports

Considérant le peu de certitude que, dans l'exécution des travaux, notre ferme ne subisse des préjudices graves,

Considérant que la vie paisible des résidents de notre secteur serait à jamais compromise par ce projet,

Nous ne pouvons pas en recommander la poursuite..

Ernest Bellefroid

Louise Bellefroid

Martin Bellefroid